RCS : BRIEY
Code greffe : 5401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00208
Numéro SIREN : 844 322 529
Nom ou dénomination : 3F COURTAGE

Ce dépôt a été enregistré le 15/09/2020 sous le numéro de dépôt A2020/000713

88528

Dénomination : 3F COURTAGE
Adresse : 10 avenue de Saintignon 54400 Longwy -FRANCE-

n° de gestion : 2018B00208
n° d'identification : 844 322 529

n° de dépôt : A2020/000713
Date du dépôt : 15/09/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 08/01/2020

88528

3F COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 10, avenue de Saintignon
54400 LONGWY
RCS Briey 844 322 259

L'an deux mille vingt,
Le 8 janvier,
A 15 heures 30,

Les associés de la société 3F COURTAGE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

Sont présents :
- Les Mutuelles du Pays Haut, titulaire de 9 999 parts sociales, représentée par son Président, M. Roland WEYAND
- M. Fabrice BIZON, propriétaire de 1 part sociale est absent.

9 999 parts sociales sur 10 000 étant présentes, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Roland WEYAND.

Celui-ci rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- agrément de Mme Edith GATEL en qualité de nouvelle associée de la société.

Le Président expose que M. Fabrice BIZON a perdu sa qualité d'associé suite à sa démission de son contrat de travail au sein des Mutuelles du Pays Haut. Or, il est rappelé que l'article 14 des statuts de la société, prévoit expressément l'exclusion d'un associé en cas de cessation de son contrat de travail.

Il propose d'agréer en qualité de nouvelle associée Mme Edith GATEL, directrice adjointe des Mutuelles du Pays Haut.

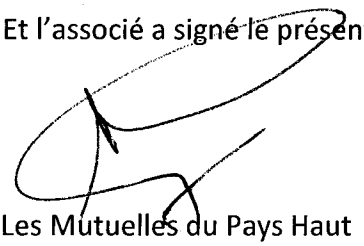
Après en avoir délibéré, l'associé décide de nommer d'agréer en qualité de nouvelle associée

Mme Edith GATEL,
Née le 15/12/1975 à Longwy
De nationalité française,
Demeurant 19, Quartier Les Sapins à 54190 VILLERUPT.

Cette résolution est adoptée par l'associé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h00.

Et l'associé a signé le présent procès-verbal.



Les Mutuelles du Pays Haut
M. Roland Weyand

88529

Dénomination : 3F COURTAGE
Adresse : 10 avenue de Saintignon 54400 Longwy -FRANCE-

n° de gestion : 2018B00208
n° d'identification : 844 322 529

n° de dépôt : A2020/000713
Date du dépôt : 15/09/2020

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 17/01/2020

88529

3F COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 10, avenue de Saintignon
54400 LONGWY
RCS Briey 844 322 259

L'an deux mille vingt,
Le 17 janvier,
A 16 heures,

Les associés de la société 3F COURTAGE, se sont réunis en assemblée générale extra-ordinaire au siège social.

Sont présents :
- Les Mutuelles du Pays Haut, titulaire de 9 999 parts sociales, représentée par son Président, M. Roland WEYAND
- Mme Edith GATEL, propriétaire de 1 part sociale

La totalité des parts sociales étant présente ou représentée, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Roland WEYAND.

Celui-ci rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- désignation du Président de la société,

Le Président expose que M. Fabrice BIZON a présenté sa démission du poste de Président de la société.

Il propose de nommer en remplacement Mme Edith GATEL.

Après en avoir délibéré, les associés décident de nommer :

En qualité de Président de la société pour une durée d'un an :

Mme Edith GATEL,
Née le 15/12/1975 à Longwy
De nationalité française,
Demeurant 19, Quartier Les Sapins à 54190 VILLERUPT.

Mme Edith GATEL accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

Et les associés ont ~~signé~~ le présent procès-verbal.

Les Mutuelles du Pays Haut
M. Roland Weyand

Mme Edith Gatel

Bon pour acceptation
des fonctions de présidente.